

SOMMAIRE EXÉCUTIF

©O5 Technologies 2025

SOMMAIRE EXÉCUTIF

La Côte d'Ivoire, moteur agricole de la sous-région ouest-africaine, reste confrontée à **des pertes post-récolte particulièrement élevées, affectant entre 20 % et plus de 40 % des volumes produits**, selon les filières. Ces pertes représentent un frein majeur à la rentabilité des chaînes de valeur agricoles, à la compétitivité des produits locaux, à la sécurité alimentaire nationale, ainsi qu'à la stabilité des revenus des petits producteurs.
Pourtant, malgré l'ampleur du phénomène, le pays ne dispose à ce jour d'aucune base de données centralisée, structurée ou actualisée concernant les volumes perdus, leurs causes spécifiques ou leurs impacts socioéconomiques. Aucun travail systémique ni programme intégré n'a encore été mené à l'échelle nationale pour documenter cette problématique ou y répondre de manière cohérente. De même, aucun projet structuré n'a été mis en œuvre jusqu'ici pour y remédier de façon globale et concertée.

C'est dans ce contexte que le gouvernement ivoirien, à travers le ministère du Commerce et de l'Industrie, en synergie avec la Société Ivoirienne de Technologie Tropicale I2T, porte une vision structurante visant à stimuler la compétitivité des chaînes de valeur agricoles tout en renforçant la sécurité alimentaire. Grâce à ce leadership stratégique, reposant sur une gouvernance efficace, multisectorielle et orientée vers les résultats, une convention de partenariat a pu être finalisée pour la mise en œuvre du projet de réduction des pertes post-récolte (PPR) en Côte d'Ivoire avec l'entreprise canadienne O5 Technologies. La première étape de ce partenariat a consisté en la réalisation de cette étude de faisabilité, entièrement financée à hauteur de plus de 700 000 dollars américains, sur l'initiative exclusive de l'entreprise.
Cette contribution témoigne de l'engagement du secteur technologique à apporter des solutions structurelles au développement agricole durable en Côte d'Ivoire, tout en constituant une preuve concrète de l'attractivité du projet auprès des partenaires techniques et financiers.

Ce projet stratégique intégré de réduction des pertes post-récolte poursuit un double objectif : **renforcer les chaînes de valeur agricoles** et **accroître les revenus de l'ensemble des acteurs**, **tout en améliorant durablement la sécurité alimentaire nationale**.

Le projet a choisi de s'attaquer aux pertes post-récolte, avant de se pencher, dans une phase ultérieure, sur les pertes à la production. Cette stratégie repose sur des fondements techniques et économiques solides :

- Les pertes post-récolte sont visibles, évitables et peuvent être réduites rapidement grâce à des solutions éprouvées ;

- Une augmentation de la production sans infrastructures de stockage, de transport et de commercialisation adéquates, entraîne mécaniquement une aggravation des pertes ;

- La maîtrise de la post-récolte constitue un préalable essentiel à toute intensification agricole (basée sur la Théorie des contraintes (ToC)) ;

- L'amélioration de la conservation, de la logistique et de la distribution permet une création immédiate de valeur, sans expansion des superficies cultivées.

Le projet reposera dans une première phase sur la mise en place d'un dispositif logistique intégré de vingt-quatre (24) infrastructures interconnectées à l'échelle nationale, comprenant huit (8) centres de groupage installés au plus près des bassins de production, huit (8) plateformes logistiques régionales pour assurer le traitement, le conditionnement et le stockage normé des produits, et connectés à la Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA-CI), aux banques partenaires et aux autres acteurs associés ainsi que huit (8) centres de distribution urbains opérés en franchise. Ce projet sera mis en œuvre par une société par actions (SPA), entité privée, afin d'en faciliter la prise de participation et de favoriser la valorisation actionnariale et commerciale. Cette structure sera chargée de coordonner les flux physiques et numériques, de superviser les normes de qualité et d'assurer l'interface avec l'ensemble des opérateurs agricoles, commerciaux et logistiques impliqués.

Ce projet est conçu en priorité pour les acteurs nationaux et les populations locales, avec pour objectif principal de générer des retombées économiques et sociales significatives à l'échelle nationale.

Le département de Sassandra, et plus particulièrement la zone de Kadrokpa, a été identifié comme l'un des sites stratégiques pour le déploiement d'une plateforme logistique côtière. Ce positionnement s'explique par la double vocation agricole et portuaire de la région, ainsi que par l'engagement manifeste des autorités locales à accueillir et accompagner une infrastructure de logistique avancée. Cet intérêt est matérialisé par une lettre d'appui formelle signée par les représentants coutumiers et administratifs, fédérant l'ensemble des villages de la Côtière (annexe 2). L'implantation à Sassandra permettra de capter et valoriser les flux agricoles issus du littoral sud-ouest, tout en consolidant la chaîne logistique d'approvisionnement vers les centres urbains et les marchés d'exportation.

Ce projet vise un impact direct et mesurable sur des agrégats macroéconomiques essentiels : le produit intérieur brut (PIB), la dette publique, la balance commerciale, le revenu national brut (RNB), ainsi que sur la dynamique du développement économique et social, tant au niveau national que régional.

Au-delà de ses dimensions économiques, le projet constitue également un levier indirect de cohésion sociale, en tant que vecteur de création de revenus, de stabilisation des prix agricoles et alimentaires, et, par conséquent, de réduction du coût de la vie. Il contribue ainsi à renforcer la capacité d'épargne des ménages et des collectivités publiques, tout en favorisant un climat de stabilité propice à un développement durable et inclusif.

Selon la hiérarchie des besoins de Maslow, le besoin fondamental de l'être humain est celui de se nourrir. Cela implique que toute ressource financière disponible sera prioritairement allouée à la satisfaction de ce besoin essentiel. Dès lors, le manque de moyens financiers

pour y répondre, constitue une problématique majeure à résoudre. Cette problématique devient d'autant plus critique lorsqu'on considère qu'une part importante de ces ressources est compromise par les pertes alimentaires. Réduire ces pertes représente donc une opportunité stratégique pour accroître le pouvoir d'achat des populations, en libérant des ressources financières mobilisables pour couvrir ce besoin vital. Le projet permet ainsi d'adresser simultanément une contrainte économique, nutritionnelle et sociale majeure.

Plusieurs modèles internationaux ayant fait leurs preuves dans plusieurs pays d'Europe et d'Asie ont inspiré ce projet et démontrent la faisabilité de modèles de chaînes de valeur intégrées tel que proposé par le projet. Ces modèles placent la logistique de conservation et de distribution au cœur du dispositif, permettant à la fois de limiter les pertes, d'allonger la durée de vie commerciale des produits et de stabiliser les prix au bénéfice des producteurs.

Aux Pays-Bas, la structuration autour de coopératives agricoles puissantes, dotées d'infrastructures mutualisées de stockage, de tri et de distribution, a permis de réduire les pertes à moins de 5 % pour certaines productions fraîches. Cette approche a également contribué à assurer une régularité d'approvisionnement pour la grande distribution et à renforcer la compétitivité du secteur agricole sur les marchés internationaux.

En Inde, le déploiement à grande échelle de centres de stockage à atmosphère contrôlée et de silos modernes, combiné à la montée en puissance de plateformes numériques de gestion des récoltes, a permis une baisse significative des pertes, notamment dans les filières céréalières et horticoles. Cette modernisation logistique a entraîné une hausse moyenne de 20 à 30 % des revenus nets des agriculteurs, tout en réduisant leur dépendance à la vente immédiate.

Dans le même esprit, au Vietnam et en Thaïlande, la création de hubs logistiques régionaux et de centres communautaires de regroupement a permis de réduire les pertes de 20 à 30 % à moins de 10 à 15 %, tout en augmentant les revenus des producteurs de 15 à 25 %. Ces plateformes assurent le tri, le conditionnement, le stockage et la distribution des produits vers les marchés de consommation ou d'export, tout en facilitant la mutualisation des ressources entre petits exploitants.

En Côte d'Ivoire, la mise en place d'un système logistique intégré inspiré de ces modèles permettra de transformer les chaînes de valeur agricoles vivrières et de rente. En structurant l'après-récolte, en allongeant la période de commercialisation et en réduisant la volatilité liée à l'abondance saisonnière, le projet permettra de créer une valeur économique mesurable sans pression inflationniste. La récupération des volumes jusqu'ici perdus pourra être interprétée comme une revalorisation mécanique du prix unitaire de vente, au bénéfice des producteurs, de la SPA et des autres acteurs de la chaîne, sans hausse pour le consommateur. À titre d'exemple, sur un volume de 254 922 tonnes de maïs actuellement commercialisé après pertes de 25 %, une réduction de moitié de ces pertes permettrait de sauver 42 487 tonnes supplémentaires, valorisées à 0,43 USD/kg, soit 18,3 millions de dollars américains de revenus additionnels. Ce gain, redistribué sur le volume initial vendu, équivaudrait à une valeur ajoutée de 0,072 USD/kg, portant la valeur

économique implicite du produit à 0,51 USD/kg. Ainsi, sans modifier les prix affichés, le projet génèrera une plus-value économique de plus de 16% redistribuable aux producteurs, à la SPA et aux partenaires associés en couverture de leurs différents services.

La logique de mutualisation logistique, combinée à la digitalisation des flux et à la transparence des marchés via la BMPA-CI, permettra également de réduire les coûts fixes pour les opérateurs, de limiter les cycles spéculatifs, et de renforcer la stabilité des prix à la consommation. **Le projet est donc non seulement un instrument de sécurité alimentaire, mais aussi un catalyseur de valeur économique et de modernisation des filières agricoles. Sa mise en œuvre permettra de traiter plus de cinq (5) millions de tonnes de produits agricoles par an, de réduire de 50 % les pertes post-récolte dès la première année, avec une cible de 70 % à l'horizon de trois ans. Il générera plus de 75 000 emplois directs et indirects et contribuera à l'industrialisation des territoires ruraux par la création de chaînes logistiques performantes et locales**.

Il est par ailleurs essentiel de replacer ce projet dans le contexte global actuel de réindustrialisation, amorcé par de nombreux pays occidentaux en réponse aux vulnérabilités révélées par les crises récentes (COVID-19, tensions géopolitiques, relocalisations industrielles). Cette dynamique pousse à réancrer la valeur ajoutée au plus près des territoires, à renforcer les capacités de transformation locales, et à favoriser la souveraineté productive.

À plus forte raison pour des pays émergents comme la Côte d'Ivoire, il devient impératif de dépasser le rôle de simple fournisseur de matières premières. Le développement d'infrastructures logistiques modernes, accompagné de normes strictes de qualité et de traçabilité, constitue une condition préalable à toute stratégie de montée en gamme industrielle et de transformation structurante de l'économie agricole.
Le coût global du projet est estimé à plus de 1,5 milliard de dollars américains, avec toutefois une levée de fonds portée à 2,7 milliards de dollars afin de couvrir les besoins d'investissement des phases de pré-seed et de seed (voir chapitre Plan et phases de valorisation). Cette enveloppe permettra de financer les infrastructures, les équipements, les plateformes numériques, ainsi que les mécanismes de qualité, d'accréditation et de gouvernance. Elle s'inscrit pleinement dans les standards des projets structurants à l'échelle continentale, à l'image des zones de transformation agro-industrielles financées par les partenaires techniques et financiers dans plusieurs pays africains.

Il s'agit en effet, d'un projet du même ordre de grandeur que les grandes initiatives agricoles soutenues par les partenaires techniques et financiers sur le continent, tels que le Programme de développement des chaînes de valeur agricoles résilientes au Niger (plus de 600 milliards FCFA), ou les Zones de transformation agro-industrielles au Ghana, au Burkina Faso et au Nigeria.

Le projet repose enfin, sur un plan de gestion des risques (PGR) structuré, couvrant :

- Le risque de financement des CAPEX et OPEX, grâce à une ingénierie financière adaptée et diversifiée ;

- Le risque de change, via des mécanismes de couverture et d'adossement aux flux en monnaie locale ;
- Les risques environnementaux, avec l'intégration d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
- Le risque politique et réglementaire, maîtrisé par un cadre institutionnel multisectoriel aligné sur la Vision 2030 ;
- Les risques opérationnels et technologiques, via des partenariats performants et des technologies éprouvées ;
- Le risque informationnel, couvert par un dispositif national de suivi, d'analyse et de publication des données sur les pertes agricoles.

Porté par une vision industrielle et transformationnelle claire, ce projet marquera ainsi une rupture stratégique dans la gouvernance des systèmes agricoles en Côte d'Ivoire et jettera les bases d'une agriculture moderne, résiliente, inclusive et compétitive, capable de répondre efficacement aux défis de sécurité alimentaire, de rentabilité économique, de cohésion sociale et de croissance durable.

ÉLÉMENTS SAILLANTS DE L'ANALYSE FINANCIÈRE RÉALISÉE DANS CETTE ÉTUDE

L'analyse financière de la SPA met en évidence les éléments suivants :

- **Une progression rapide et structurée des revenus**
 - Dès la première année d'activité commerciale, les revenus de la SPA s'élèveront à plus de 7,2 milliards de dollars américains. Cette croissance se poursuivra de manière exponentielle pour atteindre plus de 14 milliards USD la deuxième année, puis près de 28,5 milliards de dollars américains à l'horizon de la troisième année commerciale. Cette performance reposera sur le déploiement opérationnel complet des centres de groupage, des plateformes logistiques et des centres de distribution, ainsi que sur la montée en puissance progressive des services logistiques et d'intermédiation.
- **Des charges d'exploitation maintenues à un niveau très bas**
 - Les charges totales supportées par la SPA, couvrant à la fois les dépenses administratives, les charges des centres de groupage et des plateformes logistiques, resteront relativement modestes au regard du chiffre d'affaires global. Elles passeront de 186 millions de dollars américains en année 1 à 225 millions de dollars américains en année 3, soit moins de 1 % des revenus projetés sur la période. Cette efficience sera rendue possible par la centralisation des fonctions stratégiques, l'optimisation des ressources humaines, et l'automatisation progressive des flux grâce aux technologies numériques intégrées.

- **Une rentabilité exceptionnelle et durable**

 - Le bénéfice avant impôts (BAI) atteindra plus de 7 milliards de dollars américains dès la première année, soit 38 fois le niveau des dépenses. Ce chiffre doublera dès l'année suivante, et dépassera les 28 milliards de dollars américains à l'horizon de la troisième année. Cette importante rentabilité témoignera du caractère hautement profitable du modèle économique de la SPA, qui combinera un faible niveau de charges avec des revenus massifs générés par l'intermédiation, la régulation et la structuration des flux commerciaux. Elle garantira une capacité d'autofinancement rapide, sans dépendance à des financements externes à moyen terme.

- **Une viabilité financière au service d'un impact systémique**

 - Au-delà de ses performances économiques, la rentabilité de la SPA permettra de soutenir la structuration durable des filières agricoles. Les excédents générés pourront être réinvestis dans la modernisation des infrastructures, le renforcement des capacités locales, l'appui aux producteurs, et la création de nouvelles unités stratégiques (transformation, économie circulaire, agro-industrie rurale). Ainsi, la SPA jouera un rôle de catalyseur d'industrialisation, de formalisation et de réduction des inégalités dans les territoires.

L'analyse financière liée aux agriculteurs partenaires fait ressortir :

- **Une progression significative de leurs revenus**

 - Les projections de revenus des producteurs illustrent clairement l'impact positif et croissant de la mise en œuvre du projet de réduction des PPR sur l'amélioration de leurs conditions économiques. Au cours des trois premières années commerciales, les revenus des producteurs connaîtront une augmentation marquée grâce à la solution logistique intégrée, avec **un gain cumulé supérieur à 3,38 milliards de dollars américains en année 3** par rapport au scénario sans intervention. Dès la première année, les effets du projet commenceront à se faire sentir, avec **688 millions de dollars américains de revenus additionnels générés, principalement dans les filières vivrières telles que l'igname, le manioc, le riz et la banane plantain**. Cette tendance s'intensifiera fortement **en année 2, où les revenus supplémentaires atteindront 1,62 milliard de dollars américains**, traduisant une montée en puissance des infrastructures logistiques, une réduction sensible des pertes post-récolte et une amélioration notable des circuits de commercialisation. En année 3, les résultats deviendront spectaculaires : **les producteurs enregistreront 13,15 milliards USD de revenus globaux avec la solution**, contre 9,77 milliards de dollars américains sans la solution, soit un écart de 3,38 milliards de dollars américains, preuve tangible de la rentabilité du modèle logistique proposé. Cette croissance rapide illustrera le caractère transformateur du projet, notamment pour les filières vivrières. Les filières vivrières seront les principales bénéficiaires du dispositif. À titre d'exemple, l'igname générera à elle seule près de 1,4 milliard de dollars américains de revenus

additionnels en année 3, suivie par le riz avec 259 millions de dollars américains, le manioc avec 257 millions de dollars américains et la banane plantain avec 288 millions de dollars américains. Ces filières, traditionnellement exposées à d'importantes pertes post-récolte, réagiront positivement aux améliorations logistiques, ce qui confirmera la pertinence du projet pour renforcer la sécurité alimentaire et les revenus ruraux.

Les filières maraîchères (gombo, piment, tomate, aubergine) afficheront également une progression remarquable, avec des revenus additionnels dépassant les 55 millions de dollars américains par culture en année 3. Cela démontrera que les productions périssables bénéficieront tout particulièrement de la réduction des délais de collecte, du conditionnement amélioré et du transport adapté.

Du côté des filières de rente, l'anacarde et la noix de cola se démarqueront dès les premières années, cumulant des gains substantiels, tandis que le cacao, l'hévéa et le palmier à huile enregistreront des revenus additionnels significatifs en année 3. Cela montrera que le projet contribuera aussi au renforcement de la compétitivité à l'exportation. L'analyse des filières dites en phases secondaires révèle également un potentiel important.

Des cultures comme le taro, le fonio, le sorgho ou encore le haricot commenceront à générer des revenus additionnels significatifs dès la troisième année. Cela suggérera qu'un appui ciblé sur ces cultures pourrait favoriser une diversification plus inclusive et résiliente des revenus agricoles.

Au total, **le projet de réduction des PPR permettra la création nette de plus de 5,7 milliards de dollars américains de revenus supplémentaires sur trois ans**, avec un impact particulièrement marqué à partir de la deuxième année. Ce résultat démontrera non seulement la viabilité économique du projet, mais aussi son efficacité en matière de transformation structurelle des chaînes de valeur agricoles.

L'analyse financière synthétique d'autres acteurs clés du projet met en lumière les dynamiques suivantes :

- **Une montée en puissance des transporteurs accrédités circuits-courts**
 - Les transporteurs à tricycle et à camion léger sur circuits-courts connaîtront une amélioration notable de leur rentabilité. Le revenu individuel par tricycle passera de 7 799 dollars américains actuellement à 65 000 dollars américains à l'année 3, tandis que celui des camions légers progressera de 51 993 dollars américains à 70 000 dollars américains. Le bénéfice annuel (BAI) grimpera respectivement à 957 dollars américains pour les tricycles et 9 595 dollars américains pour les camions légers. Cette dynamique, soutenue par une hausse du nombre de transporteurs accrédités, traduira l'efficacité du modèle logistique circuit-court et sa capacité à générer des gains substantiels pour les petits opérateurs.

- **Une meilleure rentabilité des circuits-longs**
 - Les transporteurs opérant sur les circuits longs verront leur revenu individuel croître de 72 790 dollars américains à 180 000 dollars américains en trois ans, avec un BAI moyen de 58 712 dollars américains par transporteur. La rentabilité collective des 49 transporteurs accrédités atteindra 2,6 millions de dollars américains à l'année 3. Ce modèle attirera des logisticiens structurés, tout en garantissant un maillage efficace entre zones rurales et urbaines.
- **Une performance élevée des centres de distribution franchisés**
 - Les centres franchisés afficheront une rentabilité croissante, avec un revenu global passant de 65,5 millions de dollars américains à 664 millions de dollars américains entre l'année 1 et l'année 3. Le bénéfice net annuel dépassera 6,2 millions de dollars américains par centre à l'année 3. Dès la première année, la rentabilité sera assurée grâce à une structuration logistique efficace et un modèle de franchise adapté aux réalités locales.
- **Un modèle sécurisé et lucratif pour les banques partenaires**
 - Les banques partenaires bénéficieront de revenus récurrents à plusieurs niveaux :
 - Remboursements d'intérêts sur les préfinancements de SRE à hauteur de 12 % sur 5 ans, générant jusqu'à 470 622 dollars américains /an ;
 - Revenus des services bancaires liés aux flux financiers agricoles, atteignant 44,2 millions de dollars américains à l'année 3. Chaque banque partenaire pourra générer jusqu'à 11 millions de dollars américains de revenus annuels, renforçant leur implication dans la chaîne de valeur agricole tout en consolidant l'inclusion financière.
- **Des recettes stables pour l'ARRE**
 - L'ARRE assurera une montée en puissance de ses revenus à travers les frais d'agrément et les services de régulation. Ses recettes cumulées atteindront plus de 1,3 million de dollars américains à l'année 3. Cette trajectoire permettra à l'agence de couvrir durablement ses charges tout en assurant une régulation efficace du système des récépissés d'entreposage.
- **Un modèle durable et viable pour la BMPA-CI**
 - La BMPA-CI bénéficiera de revenus croissants grâce aux commissions sur transactions et aux services d'homologation des prix. Ses recettes atteindront 5,1 millions de dollars américains en année 3. Ce positionnement renforcera son rôle de plateforme de transparence et d'efficience du marché agricole ivoirien.